



**Compte-rendu de la réunion thématique du
Conseil de quartier Gambetta dédiée à la place Octave Chanute**

lundi 26 juin 2017

19 heures - 21 heures

Le Country Bar, 5 place Octave Chanute, Paris 75020

Étaient présents par ordre alphabétique :

Conseillers de quartier

Lily MARTINET
Valia MORGENBESSER

Habitants

Françoise	MALLET
Pascal	BUTTIN
Mireille	VACHAUMARD
Benoît	AURIOL
Vania	MARTY
Éric	BARNET
Ghislaine	BENABDALLAH
Marie-Claude	STRIGLER
Edgard	STRIGLER
Giselle	LESPLINGARD
Françoise	ASTIER
Marie	TADROS
Isabelle	CEDARD
Louise	GAVARY
J-F	DILLESEGER
Guilaine	CHASSAING
Francis	LONGUÉPÉE
Marie-Françoise	DESCAMPS
Keiko	SIGNOLET
Julien	SIGNOLET
Catherine	FOULIER
Stéphane	VINCENT

La séance a commencé par une présentation de l'ordre du jour et du Conseil de quartier. Le rôle, la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil de quartier ont été expliqués aux habitants participant à la réunion.

1. Point concernant la propreté dans la zone de la place Octave Chanute

Plusieurs habitants ont souhaité que la question de la propreté soit incluse à l'ordre du jour de la réunion. Ils estimaient que la propreté de la place Octave Chanute et de ses environs s'étaient fortement dégradée au fil du temps.

Valia Morgenbesser a expliqué que le Conseil de quartier Gambetta partageait ce constat et que sa réunion mensuelle du mois de juin avait justement traité de cette question en présence de Monsieur Mohamad Gassama, Adjoint chargé de la propreté, de la lutte contre les incivilités et de l'International.

Les habitants ont confirmé ce qui avait été dit lors de cette réunion notamment : l'omniprésence des déchets sur les trottoirs et dans les caniveaux, les dépôts sauvages d'encombrants, le débordement des poubelles et des containers, les emballages provenant du McDonald's porte de Bagnolet, les déjections canines et les épanchements d'urine. Une habitante a signalé en outre que la vanne rue du Capitaine Ferber n'est pas systématiquement ouverte lors des nettoyages.

Valia Morgenbesser indique qu'elle a relayé les informations obtenues auprès de Monsieur Mohamad Gassama, lors de la réunion mensuelle du mois de juin. Elle rappelle les actions qui peuvent être mises en place pour améliorer la propreté du quartier : campagne de communication et d'affichage, mise en place d'initiatives de nettoyage collectif du type « Paris fais toi belle », utilisation de l'application « dans ma rue », etc.

Plusieurs habitants ont exprimé le souhait d'avoir des sachets à disposition pour les déjections canines et le regret de ne pas obtenir de réponse lorsqu'ils sollicitaient les services de la mairie.

Il leur est précisé que les expériences de distribution de sachets mises en place précédemment n'ont pas été concluantes et que les distributeurs étaient systématiquement vidés par des personnes qui prenaient beaucoup de sachets à la fois.

Les échanges relatifs à la propreté de la place Octave Chanute et de ses environs ont démontré une prise de conscience globale d'une détérioration rapide de la qualité de vie dans cette zone causée par la saleté et les incivilités, alors même que cette zone bénéficie d'un réel potentiel touristique ; la Campagne à Paris figure en effet dans de nombreux guides.

2. La circulation

- La rue du Capitaine Ferber

La vitesse excessive des véhicules dans la rue du Capitaine Ferber est non seulement source de danger, mais aussi de nuisances sonores. La rue du Capitaine Ferber est en effet devenue une voie de contournement de la porte de Bagnolet et de la rue Belgrand. La chaussée de cette rue est de plus déformée. Les ralentisseurs dans cette rue sont enfin complètement inefficaces.

Les habitants souhaitent que des interventions soient faites pour empêcher efficacement les véhicules de rouler à une vitesse excessive et pour réduire les nuisances sonores.

- La rue des Montiboefus

La rue des Montiboefus, dans laquelle se situe une crèche, est également parcourue par des véhicules roulant trop vite. Le virage entre la rue du Capitaine Ferber et la rue des Montiboefus est particulièrement dangereux. Les véhicules vont vite et accélèrent juste après s'être engagés dans la rue, au niveau de la crèche.

Il est demandé d'installer un panneau indiquant la présence d'enfants rue du Capitaine Ferber, avant l'intersection avec la rue des Montiboefus, de procéder à un réaménagement de l'entrée de la Montiboefus et à la pose de ralentisseurs, toutes ces mesures étant nécessaires pour réduire les risques d'accidents à ce niveau.

Un habitant relève que chaque dimanche des personnes se garent devant le garage de la rue des Montiboeufs, provoquant la colère des personnes bloquées souhaitant accéder ou sortir du garage. Ces personnes se mettent généralement à klaxonner au grand dam des habitants.

- La rue du Capitaine Marchal

La rue du Capitaine Marchal présente les mêmes problèmes que la rue du Capitaine Ferber, c'est-à-dire, une vitesse excessive des véhicules et des nuisances causées par les pavés.

Le goudronnage de la rue du Capitaine Marchal a été très mal fait. Une couche importante de goudron mou et collant est restée sur la chaussée des jours durant. Les passants et les véhicules ont subi des dommages (chaussures maculées, pneus recouverts de goudron...) Les travaux mal réalisés ont également effacé plusieurs portions de passages piétons.

Il faudrait re-goudronner cette rue et repasser sur le marquage au sol sali.

- La rue de l'Adjudant Réau

L'angle entre la rue du Capitaine Marchal et la rue de l'Adjudant Réau est également dangereux. Beaucoup de véhicules accélèrent dans cette zone. Dans la rue de l'Adjudant Réau des camions se garent sur le côté de la rue où le stationnement est interdit.

Il est demandé d'étudier la mise en place d'un dispositif susceptible d'empêcher le stationnement sauvage, par exemple des quilles.

Il est proposé de réduire la vitesse dans ces rues avec des ralentisseurs efficaces et des panneaux.

- Autres disfonctionnements

Dans tout le quartier, le stationnement non autorisé des deux-roues bloque des trottoirs et des passages piétons. De nombreux deux-roues stationnent également en toute illégalité sur la place Octave Chanute.

Les habitants souhaitent que ces anomalies soient verbalisées. Il est anormal que des comportements dangereux soient devenus des pratiques courantes dans cette zone.

Il est proposé de solliciter les services municipaux pour étudier la possibilité d'ajouter des emplacements pour les 2 roues et de réaliser des aménagements sur la place pour empêcher ces derniers de s'y garer.

Les deux-roues contournent le trafic de la porte de Bagnolet en empruntant en toute illégalité la place Sully Lombard comme voie de circulation. Cette pratique est particulièrement dangereuse.

Le carrefour entre la rue du Lieutenant Chauré et la rue Etienne Marey est souvent utilisé par des automobilistes comme aire de stationnement sauvage. Il est suggéré de mettre un panneau à ce niveau rappelant l'interdiction de stationner sur cette zone.

Un habitant s'étonne que la rue Pelleport soit limitée à 30 km/h pour un bus qui ne passe que très rarement. La station de vélib Pelleport-Belgrand serait tout le temps vide, selon un autre habitant.

3. Violences et insécurité

Plusieurs habitants ont insisté pour que la question de l'insécurité soit discutée à l'occasion de cette réunion spéciale.

Des habitants et commerçant ont été agressés dans les rues adjacentes de la place Octave Chanute. Un habitant a précisé que le commissariat ne répond plus au n°17. Le gérant du café où se déroule la réunion a lui-même été victime d'une agression très violente, dont il conserve des séquelles.

Des vols ont eu lieu sur les véhicules et des cambriolages ont été commis chez plusieurs commerçants.

Certains participants évoquent une délinquance qui pourrait être liée à la fréquentation du bar-tabac situé à l'angle du Boulevard Mortier et de la rue du Capitaine Ferber.

Les commerçants disposaient avant d'un numéro pour contacter le commissariat, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le numéro unique étant très difficile à joindre, il n'y a plus aucun moyen d'obtenir rapidement une intervention en cas d'agression ou de cambriolage.

La situation de la place Édith Piaf est également une source de préoccupations pour les habitants, qui déplorent qu'elle soit sale et en proie aux incivilités.

4. Divers

Invités par le Conseil de quartier à proposer des initiatives citoyennes, telles que des manifestations festives dans le secteur de la place, certains habitants indiquent ne pas avoir envie de réfléchir à ce type de projet tant que les problèmes graves évoqués ne sont pas réglés.

Fin de la réunion

La prochaine réunion mensuelle du Conseil de quartier aura lieu le 19 juin à 19h00 à la Mairie du XXe arrondissement